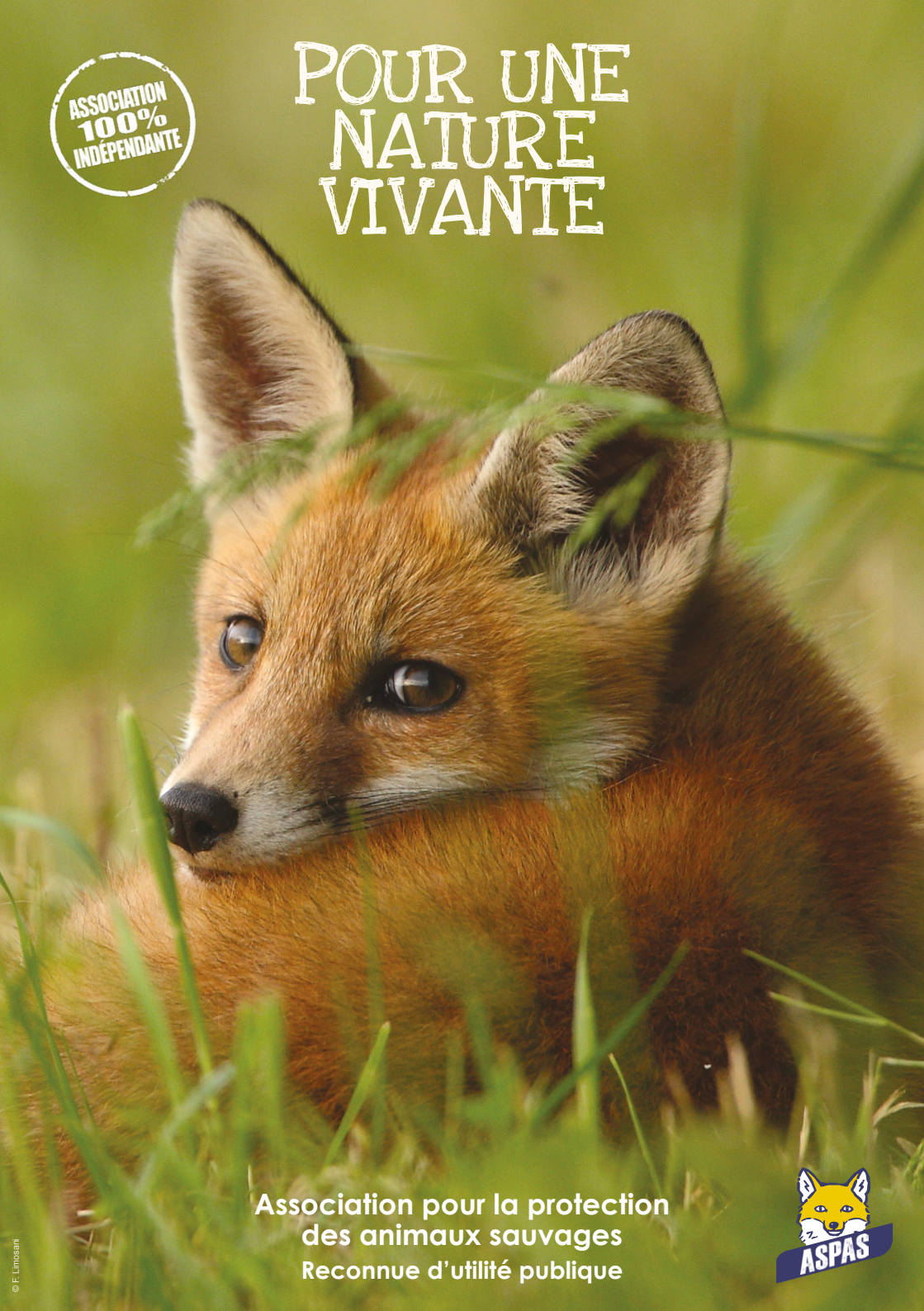
ASSOCIATION 100% INDÉPENDANTE
POUR UNE NATURE VIVANTE
Association pour la protection des animaux sauvages
Reconnue d'utilité publique
ASPAS
© F. Limosani

L'ASPAS : une association libre

ACTIVE

L'ASPAS œuvre pour la protection de la faune sauvage, la préservation du patrimoine naturel et la défense des droits des usagers de la nature.

EFFICACE

Avec plus de 3 500 procédures engagées devant les tribunaux, l'action de l'ASPAS porte ses fruits : depuis 2008 **l'association est reconnue d'utilité publique**. Grâce à une forte expérience et un savoir-faire juridique, elle fait évoluer et respecter le droit de l'environnement.

© V. Munier

INDÉPENDANTE

L'ASPAS est une association, sans but lucratif, qui a fait le choix de ne percevoir aucune subvention publique pour préserver sa liberté d'action.
Organisation non gouvernementale (ONG), l'association agit donc uniquement grâce au soutien de ses membres et donateurs.

DES ACTIONS CONCRÈTES

ACTIONS JURIDIQUES

Faire respecter et évoluer les lois de protection de la nature : lutter contre les destructions d'espèces protégées, les tirs de loups, le classement des espèces «nuisibles», interdire les pièges tuants et le déterrage, obtenir abolition de la chasse aux oiseaux migrateurs, et de toutes les espèces en mauvais état de conservation,etc.

ACTIONS CITOYENNES

Mobiliser l'opinion publique, interpeller les élus et sensibiliser tous les publics :

- favoriser la connaissance et la protection du loup, du blaireau, réhabiliter les espèces mal-aimées, comme le renard, la pie, la martre, etc.
- proposer des solutions de protection pour les chouettes effraies et les amphibiens
- obtenir une trêve de la chasse le dimanche pour que chacun puisse se promener en sécurité
- promouvoir la mise en place de refuges pour la faune sauvage, etc.

ACTIONS FONCIÈRES

Préserver les espèces et les habitats fragiles par la maîtrise foncière : l'ASPAS crée des Réserves de Vie Sauvage® où aucune activité humaine n'est autorisée, hormis la balade. Ce label est le plus fort niveau de protection en France.

En adhérant à l'ASPAS :

- Vous recevrez **notre magazine trimestriel *Goupil*** qui vous informe des actions et des résultats de l'association.

- Vous recevrez **l'actualité de l'association et les appels à action :** newsletter, pétitions, etc., par e-mail (sauf expression contraire).

- Vous pourrez **mettre en refuge vos terrains** avec notre aide pour **interdire la chasse chez vous**.

- Vous bénéficierez d'une **remise d'impôt** de 66 % du montant de votre soutien (dans la limite de 20 % de vos revenus imposables).

L'ASPAS est reconnue d'utilité publique par arrété préfectoral du 11 décembre 2008 (Publication au Journal officiel de la République Française n° 0067 du 20/03/2009). À ce titre, vos dons sont exonérés de droits de succession ou mutation et reviennent donc entièrement à l'association.

Retrouvez l'actualité de l'ASPAS sur
www.aspas-nature.org

@ASPASnature

SOUTENIR L'ASPAS

100% indépendante, 0 subvention

+ pratique : j'adhère en ligne sur aspas-nature.org/adhesion

J'adhère :

❑ En mettant en place un prélèvement automatique
(l'ASPAS me fera parvenir le document nécessaire)

❑ En réglant une adhésion annuelle de :

❍ **30 €** ❍ **50 €** ❍ **80 €** ❍ **100 €** ❍ ……..…. **€**

Je souhaite recevoir le magazine *Goupil* :

❑ version papier ❑ version électronique

Je fais un don :

❑ Je souhaite faire un don d'un montant de ...…….. **€**

Réduction fiscale : 66 % du montant de vos adhésion(s)/don(s) sont déductibles de vos impôts sur le revenu (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 50 € vous revient à 17 €. Un reçu fiscal vous sera envoyé au mois de mars de l'année suivant le don.

J'indique mes coordonnées et retourne ce bulletin
accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ASPAS à :
ASPAS - BP 505 - 26401 CREST Cedex

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : |_|_|_|_|_|

Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Date : Signature :

ASPAS - BP 505 - 26401 CREST Cedex

En soutenant l'ASPAS,
JE PROTÈGE
LES ANIMAUX SAUVAGES
& LA NATURE
ASPAS
Association pour la protection
des animaux sauvages
BP 505 - 26401 Crest Cedex - Tél. 04 75 25 10 00
www.aspas-nature.org - contact@aspas-nature.org
@ASPASnature
Conception ASPAS / RC - Crédits photographiques : Franco Limosani - Fabrice Cahier - Vincent Munier - Imprimé par Impressions Modernes - 02/21